



**ARRÊTEZ** si vous n'êtes pas sûr(e) de la façon dont il convient d'exécuter le travail.

# Travaux de levage critiques | Liste de contrôle des éléments primordiaux



## Quand s'en servir

Important : À joindre à l'AST remplie

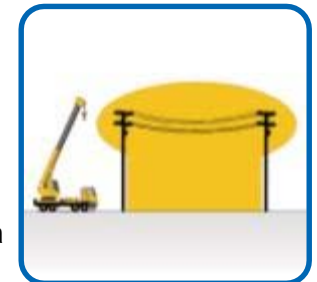
Lorsque la Liste de contrôle des éléments primordiaux relative au levage du matériel lourd a établi qu'un système de levage était essentiel. Le représentant ou le délégué du propriétaire doit être informé 72 heures avant toute activité de levage critique.

Numéro du bon de travail :	Adresse du site :
Entrepreneur effectuant le levage :	Date :
Description des travaux :	Rayon du système de levage :
Poids de la charge (poids max. de la charge et rayon pour ce groupe de levages) :	Capacité de levage de grue nominale au rayon du système de levage :
Nom de l'approbateur du plan de levage critique :	Date :
Quels problèmes pourraient survenir?	

## AVANT le début des travaux | Élaborer un plan de levage critique

### Effectué

- 1. Au moins 72 heures avant la levée effective, élaborer un **plan de levage critique** comprenant les éléments suivants :
  - Dessin de la vue de face
  - Longueur de la flèche \_\_\_\_\_ m et rayon de levage \_\_\_\_\_ m
  - Charge maximale durant la procédure de levage \_\_\_\_\_ tonnes
  - Dégagement minimal de la flèche (charge, obstructions ou lignes électriques) \_\_\_\_\_ m
  - Dessin(s) de la vue de dessus
  - Position et rayon de levage initiaux/finaux
  - Emplacement de la ou (des) grue(s), y compris limites du balancement de l'arrière, structure avoisinante
  - Analyse du levage, y compris le calcul de la capacité de levage de grue au rayon de levage \_\_\_\_\_ %
- 2. L'opérateur est formé, compétent et dispose des permis requis en matière d'exploitation sûre de la grue.
- 3. La (les) grue(s) se situe(nt) au bon emplacement, conformément au plan de levage critique.
- 4. Chaque grue est soutenue par une base/des fondations ferme(s) et stable(s), les stabilisateurs sont déployés et maintenus en place à l'aide de blocs.
- 5. Le matériel de levage a été certifié l'an dernier, et il est en bon état de fonctionnement, adapté au levage et conforme aux spécifications du fabricant.
- 6. Le matériel/l'appareil de levage (élingues/sangles/crochets) est en bon état, adapté au levage et sera utilisé dans les limites de sa capacité nominale.
- 7. L'équipement ou les matières à lever sont stables, enveloppés et attachés; l'appareil de levage est solidement fixé et équilibré.
- 8. Examiner le dégagement minimal requis entre les lignes électriques sous tension et toute partie de la grue, de la charge ou de la ligne de charge – voir le tableau sur la droite :
- 9. La zone de levage et le rayon de giration sont protégés à l'aide de protections latérales et une régulation du trafic est effectuée.
- 10. L'opérateur (les opérateurs) de l'équipement a (ont) une vision claire de la zone de travail.
- 11. On a recours à un (des) signaleur(s)/observateur(s) spécialisé(s), et le moyen de communication utilisé avec chaque signaleur/observateur est défini et compris.
- 12. Un ou plusieurs câbles stabilisateurs/verboquets adaptés sont utilisés pour les charges suspendues.
- 13. Accès et sortie adéquats en cas d'urgence.
- 14. Toutes les personnes respectent une distance de sécurité par rapport à la zone où l'activité de levage est menée. Aucune personne ne se tient sous une charge en suspension, y compris à l'intérieur de bâtiments, sauf la ou les personnes recevant la charge durant l'activité de levage.



Tension (V)	Dégagement minimal (m)
750 à 150 k	3,0
150 k à 250 k	4,5
Plus de 250 k	6,0



Nom de l'opérateur de l'équipement :	Signature :	Date :
Nom de l'observateur :	Signature :	Date :